



PROCÈS-VERBAL BIS

COMMISSION RÉGIONALE SPORTIVE ET DES CALENDRIERS

Réunion du :	24 Septembre 2026
à :	10h30
Présidence :	M. Bernard ROUER
Présents :	MM. Jean-Paul MARCHAL, Didier DE MARI, José GOSSEC, Dominique DUMIOT, Bruno PAON et Jean-Michel DENONIN
Assiste à la séance :	M. Matthieu LEYMARIE, Responsable des Activités Sportives

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

SITUATION DES MATCHS REPORTÉS AU 24.09.2026

Matches fixés par la Commission.

DU : Date Ulérieure

Matches reportés "Seniors Masculins" par compétition								
	Vie Date du match	Compét.	Tour Poule	N° match	Match		Nouv. date match	Heure match
1	06-sept	Régional 3	B	55805094	FC St Jean le Blanc (2)	ES Poulaines	DU	15H
2	06-sept	Régional 3	B	55805095	SC Massay	AS Monts	DU	15H

Matches fixés par la Commission.

DU : Date Ulérieure

Matches reportés "Seniors Féminins" par compétition								
	Vie Date du match	Compét.	Tour Poule	N° match	Match		Nouv. date match	Heure match
1	19-sept	Régional 3	A	79469183	Entente Val Sologne	Gien Academy F.	27-sept	15H
1	20-sept	Régional 3	B	79470131	AS St Pierre Aubrière	Vineuil Sp (2)	27-sept	15H

Matches fixés par la Commission.

DU : Date Ulérieure

Matches reportés "Seniors Futsal" par compétition							
Vie Date du match	Compét.	Tour Poule	N° match	Match		Nouv. date match	Heure match

NÉANT

Matches fixés par la Commission.

DU : Date Ulérieure

Matches reportés "Jeunes Masculins" par compétition								
	Vie Date du match	Compét.	Tour Poule	N° match	Match		Nouv. date match	Heure match
1	03-oct	U16 Régional 2	U	55818795	Vineuil Sp.	Union Foot Touraine	31-oct	14H45
1	19-sept	Crit. U13 Régional 1	A	55822272	Vierzon FC	USM Montargis	30-sept	14H

Matches fixés par la Commission.

DU : Date Ulérieure

Matches reportés "Jeunes Féminins" par compétition							
Vie Date du match	Compét.	Tour Poule	N° match	Match		Nouv. date match	Heure match

NÉANT

A noter que les membres de la Commission ne prennent part ni aux délibérations ni à la prise de décision des dossiers concernant leur club.

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue Centre-Val de Loire de Football (juridique@centre.fff.fr), dans les conditions de forme prévues aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF et 38 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts :

- dans un délai de 2 jours à compter du lendemain du jour de leur notification pour les décisions portant sur l'établissement du classement final ou sur la composition des poules de la saison à venir, relatives à un litige concernant une rencontre de coupe (nationale ou régionale) ou relatives à un litige survenu lors des 4 dernières journées de la compétition
- dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification dans les autres cas

Le Président de la Commission
ROUER Bernard

Le Secrétaire de séance
MARCHAL Jean-Paul

PUBLIÉ LE 25.09.26